



Problèmes avec l'obtention du livret foncier

Par **amelhuyard**, le **14/04/2016** à **11:28**

Bonjour,
mes frangins et moi souhaitons vendre notre maison en Algérie.
suite à l'expertise du bien à Kouba, il a été trouvé un écart de 36m² entre le cadastre et l'acte de propriété de la maison.
une seconde expertise a été effectuée qui ne nous permet malheureusement pas d'obtenir le livret foncier :(
je ne sais pas où se situe le problème et nous sommes tous les 4 en France donc pas facile à gérer à distance même si la famille s'en occupe.
sauriez-vous nous donner quelques conseils ? pourquoi nous ne pouvons pas obtenir ce livret foncier ? que doit-on faire pour l'écart de 36m² ?
En vous remerciant par avance,
Amel

Par **youris**, le **14/04/2016** à **11:34**

bonjour,
nous sommes un site de conseils juridiques de droit français donc par principe pas compétent pour vous répondre à une question relative au droit algérien.
en France le cadastre est un document fiscal qui ne permet pas de délimiter les propriétés d'un bien donc sa surface.
salutations

Par **amelhuyard**, le **14/04/2016** à **11:40**

oups désolée, j'ai été mal dirigée !